

Communiqué de presse : l'arsenic dans l'eau du robinet...

Suite au reportage de FRANCE BLEU ORLEANS ce matin à 7H00 sur l'arsenic présent dans l'eau distribuée sur la commune de VIENNE-EN-VAL, l'association des Naturalistes orléanais souhaite apporter quelques précisions et ajouts :

- les risques supplémentaires de cancers de la peau sont en effet estimés à 6 pour 10 000 pour une ingestion chronique d'eau (de 2 litres / jour) contenant de l'arsenic à une teneur de 10 microgrammes par litre.

Il faut également noter que l'arsenic hydrique est responsable de cancers de la vessie et de cancers du poumon. L'arsenic est d'autre part fortement suspecté de provoquer d'autres maladies (cancers du foie et des reins, pathologies cardiaques, diabète non insulino-dépendant, etc.).(1)

- des mesures fortes sont prises par la DDASS pour la commune de VIENNE-EN-VAL où la teneur en arsenic dans l'eau distribuée dépasse les 20 microgrammes par litre. L'association des Naturalistes orléanais s'en réjouit évidemment.

Nous estimons qu'il serait également fort souhaitable que les autorités informent aussi sans aucune ambiguïté les habitants des communes de LE BARDON, CHARSONVILLE, SAINT-PERAVY et TOURNOISIS où les taux d'arsenic dans l'eau distribuée dépassent la norme (française et en application depuis fin décembre 2003), parfois de façon importante. A LE BARDON par exemple, le taux d'arsenic dépasse aussi les 20 microgrammes par litre.

Comme pour tous les cancérogènes, les fœtus, les nourrissons et les jeunes enfants sont les plus sensibles et doivent en priorité être protégés.

- Enfin, nous tenons à rappeler que les problèmes de cancers liés à notre environnement sont plus que jamais un problème d'actualité. De 170 000 nouveaux cas de cancers par an en 1980 en France, nous sommes passés à 280 000 nouveaux cas par an en 2000.

L'arsenic, puissant cancérogène, manifestement naturellement présent dans les eaux souterraines des communes citées ne fait que s'ajouter à la longue liste des substances cancérogènes déjà utilisées par l'homme, et bien souvent en excès (amiante, pesticides, nitrites, etc.).

Le 29 septembre 2004,
Paul SIFFERT, Président des Naturalistes orléanais.

(1) Exposition chronique à l'arsenic hydrique et risques pour la santé, *Ministère de la Santé*, octobre 2002, 108 pages. Voir le site Internet : www.invs.sante.fr/publications/2003/arsenic/